

# ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEU-SUD

SIRET : 421 888 801 00014

SIEGE SOCIAL : Mairie 60150 VILLERS SUR COUDUN

[president.asrs@gmail.com](mailto:president.asrs@gmail.com)

Site Internet : <https://domainederimberlieu.jimdofree.com/>

## PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU du 26 janvier 2024

### PRÉSENTS :

Danièle Arnaud, Albert Lancry, Gérard Desnoes, Claude Robert, Corinne Blavin, Jean Duong,  
Éric Simler, *Michel Vermeersch*,

### ABSENTS EXCUSES :

Anne Lenne (bon pour pouvoir Albert Lancry)

La réunion s'est tenue à la mairie salle des mariages Villers Sur Coudun.

La séance est ouverte à 19 H 00

## ORDRE du JOUR BUREAU du 26 janvier 2024

A la mairie Salle des mariages 19h

- 1) Validation des PV des 21 juillet & 17 novembre (voir pièces jointes)
- 2) Point trésorerie (cotisation / dépenses) => Claude
- 3) Point sur les commissions :

### **Espaces verts :**

- Renouvellement prestation Lenté ? Faut-il modifier le cahier des charges, à savoir 3 passages ? Faut-il revenir à l'ancienne formule pour l'entretien de l'allée cavalière ?
- Suite à la renonciation, des Jardins d'Hugo, choix d'un nouveau prestataire à travers divers devis : qui fait quoi ?

### **Sécurité :**

Point d'avancement : => Michel

### **Bas-Côtés :**

Entretien ?

### **Etangs :**

Quel avenir ?

### **Règlement intérieur**

Mise à Jour

- 4) Questions diverses

1/ Validation des PV des 21 juillet & 17 novembre 2023 (voir pièces jointes)

Les PV ont été revus en séance et validés en séance :

- Retrait des noms de colotis pour remplacement par lot coloti concerné
- Mise à jour rédactionnelle du CR du 17/11/2023 suite mail du 23/11/2023 de A.Lenne

2/ Point trésorerie (cotisation / dépenses) :

| ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEUR SUD       |                     |                     |                     |                              |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|
| 26-janv-24                                  |                     |                     |                     |                              |
|   | CHARGES 2023        |                     |                     |                              |
|   | BUDGET              | REALISE             | ECARTS              |                              |
| Fournitures de bureau de divers             | 550,00 €            | 198,24 €            | 351,76 €            |                              |
| Espaces verts                               | 38 700,00 €         | 38 564,97 €         | 135,03 €            |                              |
| Autres travaux espaces verts                | 2 000,00 €          |                     | 2 000,00 €          |                              |
| Assurance multirisque                       | 1 800,00 €          | 1 760,90 €          | 39,10 €             |                              |
| Honoraires comptabilité                     | 4 800,00 €          | 4 778,04 €          | 21,96 €             |                              |
| Frais de contentieux                        | 1 000,00 €          | 751,43 €            | 248,57 €            |                              |
| Frais postaux                               | 300,00 €            | 213,08 €            | 86,92 €             |                              |
| Frais de banque                             | 100,00 €            | 111,83 €            | -11,83 €            |                              |
| Taxe foncière (et impôts financiers)        | 400,00 €            | 345,00 €            | 55,00 €             |                              |
| Surveillance extérieure                     | 23 500,00 €         | 22 918,14 €         | 581,86 €            |                              |
| <b>TOTAL DES CHARGES COURANTES</b>          | <b>73 150,00 €</b>  | <b>69 641,63 €</b>  | <b>3 508,37 €</b>   |                              |
| <b>Situation comptes Crédit Mutuel</b>      | <b>31dec2022</b>    | <b>31dec2023</b>    | <b>écarts</b>       | <b>Hors budget</b>           |
| Compte courant                              | 8,90 €              | 2,49 €              | -6,41 €             | Convergence 6 780,12 €       |
| Livret sociétaire 0,10%                     | 50 443,36 €         | 38 977,06 €         | -11 466,30 €        | Vidéo protection 3 907,00 €  |
| Livret Bleu/Orange 3%                       | 84 802,56 €         | 78 534,00 €         | -6 268,56 €         | Lisses/Abattages 16 204,00 € |
| Portefeuille titres (1031,85€ réinvesti 103 | 51 805,00 €         | 52 836,00 €         | 1 031,00 €          | 0,00 €                       |
|   | <b>187 059,82 €</b> | <b>170 349,55 €</b> | <b>-16 710,27 €</b> | <b>26 891,12 €</b>           |

3/ Point sur les commissions :

**Espaces verts :**

- Lisses place du Château et Impasse Champs Antoine :

Sur la Place du Château les lices ont été remplacées.

Albert indique :

Les lisses ne sont pas alignées,

Il n'y a pas de protection sur le bois.

Gérard a indiqué que les poteaux des lisses ont été remis dans les trous de plots béton existant.

Éric demande si la réception du chantier a été effectuée pour apporter des réserves. Gérard indique que non car la mairie n'a pas encore payé sa prise en charge.

Éric demande si une garantie décennale s'applique. A vérifier.

Gérard indique que la protection des lisses avec pose d'huile de lin par ex. et/ou peinture glycérophthalique est à faire chiffrer lors du retour du beau temps.

Coût du projet de remplacement des lisses : Place du Château : 15 834€

ASRS : 7000 et 4000 pris en charge et réglés au prestataire

Mairie : 1/3 du montant pris en charge

Daniele nous informe que les poubelles ne sont pas vidées et pleines d'eau car sans protection Place du Château.

Le stockage du bois des anciennes lisses est effectué chez Gérard.

L'état de la barrière de l'impasse du Champs Antoine est discuté. Il est proposé de la remplacer par une barrière identique à celle des extrémités des allées cavalières.

- Renouvellement prestation Lenté ? Faut-il modifier le cahier des charges, à savoir 3 passages ? Faut-il revenir à l'ancienne formule pour l'entretien de l'allée cavalière ?

La prestation Lenté couvre l'allée cavalière. Les contre-allées et bord étangs. Nbre de passage : 4600€ pour 2 passages.

- Suite à la renonciation, des Jardins d'Hugo, choix d'un nouveau prestataire à travers divers devis : qui fait quoi ?

Les Jardins d'Hugo couvrent les bas-côtés routiers et fossés. Ils n'ont pas donné suite à notre demande de contrat espaces verts pour 2024. Claude et Michel rassurent les membres du bureau de la poursuite de l'activité des Jardins d'Hugo en dehors de l'ASRS. Le périmètre pour les jardins d'Hugo demandé par l'ASRS : espace verts, entretien fossés est trop large.

Gérard indique qu'il recherche d'autres prestataires. Nous avons déjà contacté 3 prestataires:

- Gael PIHA (Remy),
- Compiègne paysages,
- Hie paysages

Mr Blanke est à recontacter aussi.

Un retour de ces prestataires est attendu avant de faire le choix.

- Dépassement sur la voie publique des arbres et arbustes

Albert rappelle qu'il existe un code de bonne conduite (flyer) pour rappeler les bons comportements sur Rimberlieu.

Gérard rappelle que en mutualisant les besoins une solution économique peut être trouvée avec une prestation d'élagage, nacelle prise en charge par les colotis demandeurs . A voir qui passe la commande pour des colotis tiers.

- Plantation d'arbres

L'ASRS a reçu le 19/12/2023 une lettre recommandée avec AR du lot 166. Suite à la chute d'un arbre sur la clôture périphérique, le coloti demande un diagnostic arboricole pour connaître l'état d'un autre arbre situé sur l'allée cavalière.

Eric indique qu'avec une forêt classée dans le PLU à venir, l'élagage va être règlementé. Il s'agit de vérifier avec la mairie si un expert sylvicole couvre la commune. L'ASRS a fait appel à la police de l'eau (expert sylvicole) lors du chantier autour des 2 étangs il y a 2-3 ans.

Anne demande de replanter des arbres au niveau de l'étang du haut. Il importe de définir des essences d'arbres compatibles du sol et de l'environnement.

### **Sécurité :**

- Vidéo protection

Au 26/01/2024, 2 postes sur 4 sont alimentés en électricité :

1/ Champs Antoine

2/ Place du château

Plusieurs organismes sont encore à contacter :

- Attestation du « Consuel » pour valider l'installation électrique effectuée ;
- Il faut rappeler la SICAE pour réalimentation ;
- Dache : doit effectuer la tranchée de la borne ;

Restent 2 caméras avec leurs mats à installer :

- La Chébeaude : fossé pour enterrer le compteur à creuser

- Caméra solaire

- Voisins Vigilants

La mairie poursuit sa volonté de mise en place de ce projet. Tous les référents ont été nommés :

3p. sur Rimberlieu Sud ; 3 p. sur le village ; 2 p. sur Rimberlieu Nord

### **Bas-Côtés : Entretien ?**

Nous partons du constat de bords de route défoncés.

Albert rappelle que leur état est lié à des véhicules qui s'y garent : paysagistes, messagerie, alors que ces véhicules pourraient entrer sur le terrain des colotis pour travaux ou livraisons.

Claude a discuté avec le maire qui propose de déposer des plaques ajourées sur le sol. Éric indique que ces plaques doivent être en métal pour résister au roulage poids lourds.

Corinne propose de poser des barrières dans les virages pour bloquer l'accès sur les bas-côtés.

Michel propose de mettre dans le cahier des charges des espaces verts le principe d'une remise en état des bas-côtés. Nous demandons un devis à nos prestataires pour cette remise en état. Corinne rappelle qu'elle avait déjà obtenu et diffusé ce devis.

## Etangs : Quel avenir ?

L'état catastrophique de l'étang et de ces abords est discuté. De nombreux arbres sont tombés dans l'étang et les abords côté forêt sont non stabilisés.

## Règlement intérieur

Au bureau ASRS :

- o 3 postes disponibles aujourd'hui
- o 1 mandat à renouveler en 2024 : Corinne

CANDIDATURES À ENVOYER AU PLUS TARD LE 28 FÉVRIER 2024

## 4) . Questions diverses

« Convergence » : Michel et Claude demandent l'avancement du projet « Convergence »

Albert explique ce que le projet impliquerait :

- Dépôt de bilan SATO
- Remboursement de la SATO aux colotis
- Si reprise par colotis :
  - Scénarios >1 : Investissements suivant préconisations 1,2M€...
    - **400k€** avec revente SATO et transfert sur une nouvelle entité
    - Nouveau bassin piscine + aménagements remis à niveau :

400k€ première estimation : => **700-800k€** (plus proche de la réalité)

- Scénarios >2 : Le projet alternatif SATO tarde à sortir. Il faut relancer la réflexion sur d'autres scénarios dans le respect de l'engagement pris en AGO vis à vis des colotis

Vote : POUR tous les présents sauf Michel

Prochaine AGO : samedi 6 avril à 14h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Le rapporteur de séance

Éric SIMLER

Signataire :

Le Président

Gérard DESNOES

